

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 10 NOVEMBRE 2025

Date de convocation : 04 novembre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-157 à 25-164 incluse	26	05	07	31
De la délibération n°25-165	24	04	09	28
De la délibération n°25-166 à 25-172 incluse	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-173	24	05	09	29
De la délibération n°25-174 à 25-181 incluse	26	05	07	31

Secrétaire : M. Olivier NIEL

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mmes TERLEZ, PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mme KOUYOUMDJIAN, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, FERRY, BRUN, ORTEGA, Mmes LÉOSTIC, Mme LESAULNIER, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Mme Sylvie LANGEARD ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Didier JUHEL ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- Mme Ghislaine VANDAMME ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- Mme Maryline MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Élodie DUCASTEL
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD (Maire)

ABSENT EXCUSÉ N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : - M. Benoit BALSAN

ABSENT : - M. Charles SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 25-169 Avenant au lot n°1 du marché relatif à la construction de la nouvelle école des Acacias et de l'accueil de loisirs sans hébergement, ainsi qu'à la réhabilitation du bâtiment de restauration, de l'unité inclusive et des aménagements extérieurs

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture
Le :
Par affichage, le

14 NOV. 2025

14 NOV. 2025

Fait à Louviers, le

14 NOV. 2025



Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-169-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

N° 25-169

**AVENANT AU LOT N°1 DU MARCHÉ RELATIF À LA
CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE DES
ACACIAS ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS
HÉBERGEMENT, AINSI QU'À LA RÉHABILITATION DU
BÂTIMENT DE RESTAURATION, DE L'UNITÉ
INCLUSIVE ET DES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS**

RAPPORT

Monsieur le Maire rapporte que la Ville de Louviers reconstruit actuellement l'école des Acacias intégrant un accueil de loisirs sans hébergement et une unité inclusive au 17, rue François Mitterrand. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Convention des projets de renouvellement urbain pour le quartier des Acacias, La Londe, Les Oiseaux.

Par délibération n° 22-175, en date du 5 décembre 2022, les membres du Conseil ont confié au groupement MAAJ Architectes / BMF / I+A Labo des structures / Eléments ingénierie / Blaise électricité / Acoustique Vive et Associés / Timing / Forr, sis 36, rue du Pradier, 75 019 Paris, la mission de maîtrise d'œuvre relative à la reconstruction et la rénovation de l'école, pour un montant de 784 121 € HT, soit 940 945,20 € TTC (TVA à 20 % au taux actuellement en vigueur).

Par délibérations n° 25-035, en date du 31 mars 2025, et n° 25-111, en date du 23 juin 2025, les membres du Conseil ont autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de reconstruction et la rénovation de l'école pour un montant de 6 509 426,06 € HT, soit 7 811 311,27 € TTC (TVA à 20 % au taux actuellement en vigueur).

Concernant le lot n° 1, relatif au désamiantage, curage et démolition, l'avancement du chantier rend nécessaires le retrait de 91 m² de dalle de sol et colle amiantée du bâtiment cantine, le retrait de conduits amiantés dans le vide sanitaire du bâtiment primaire (annexe à démolir) et le carottage en raison de présence d'amiante encapsulé sous la chape du bâtiment cantine. Le montant total de l'avenant s'élève à 16 672,00 € HT.

Les membres du Conseil sont donc invités à approuver la conclusion de cet avenant et à autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant n° 1 au lot n° 1.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré ;

Vu le Code de la commande publique ;

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-169-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

Vu la délibération n° 22-175 du 5 décembre 2022 autorisant la signature du marché de maîtrise d'œuvre ;

Vu les délibérations n° 25-035 du 31 mars 2025 et n° 25-111 du 23 juin 2025 autorisant la signature des marchés de travaux ;

Vu le projet d'avenant joint en annexe à la présente délibération ;

VU l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres qui s'est tenue le 13 octobre 2025 ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer à signer l'avenant n° 1 au lot n° 1.

Adoptée à l'unanimité

**Pour copie conforme
Le Maire,**

François-Xavier PRIOLLAUD

A blue octagonal stamp of the 'VILLE DE LOUVIERS' is visible, with the word 'MAIRIE' at the bottom. A handwritten signature in dark ink is written over the stamp.